



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 11 février 2022

CM 1665/22

ENV  
CLIMA

### COMMUNICATION

#### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: philippe.lefebure@consilium.europa.eu /  
sari.hanninen@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.8494 - 8693

---

Objet: Groupe Environnement

---

Date: 14 février 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

---

Date: 15 février 2022

Heure: 9:30

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT LEX  
Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

---

## **LUNDI, 14 FÉVRIER 2022 (10h00)**

### **Format: 1+1 (Présidence 2+2)**

1. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil relatif aux batteries et aux déchets de batteries, abrogeant la directive 2006/66/CE et modifiant le règlement (UE) 2019/1020
  - Examen complémentaire de la proposition de compromis de la Présidence slovène  
*15168/21*
  - Examen d'une note de cadrage de la Présidence
2. Points divers

## **MARDI, 15 FÉVRIER 2022 (09h30)**

### **Format: 1+1 (Présidence 2+2)**

#### **09h30**

1. Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2018/841 en ce qui concerne le champ d'application, la simplification des règles de conformité, la fixation des objectifs des États membres pour 2030 et l'engagement dans la réalisation collective de la neutralité climatique d'ici à 2035 dans le secteur de l'utilisation des terres, de la foresterie et de l'agriculture, et le règlement (UE) 2018/1999 en ce qui concerne l'amélioration de la surveillance, des rapports, du suivi des progrès et de la révision
  - Examen complémentaire de la proposition de la Commission  
*10857/21 + ADD 1*

#### **14h30**

2. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2018/842 relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 contribuant à l'action pour le climat afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris
  - Examen complémentaire de la proposition de la Commission  
*10867/21 + ADD 1*
3. Points divers

---

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.